



Escroquerie a la pension alimentaire

Par **syria**, le **17/11/2009** à **14:34**

Bonjour apres un jugement du tribunal une pension alimentaire de 260e a été accordé a mon ex compagne pour mes 2 enfants d un commun accord entre elle et moi 200e lui était versé 60e allant sur un compte pour les enfants ceci depuis 1 an et du jour au lendemain sans m en avertir a changer d avis et a fait par voie d huissier saisir sur mon salaire l argent que je placait sur le compte de mes enfants j ai du retirer l argent des enfants pour elle le plus grave c est qu elle n a pas avertit l huissier de mon remboursement totale et a continuer a percevoir de l argent qu elle n avait pas le droit puisque tout lui a été rembourse j ai donc moi meme prévenu l huissier qui lui demande de me rembourser la somme de 748e de trop percu mais madame ne travaillant pas et vivant des aides de l état propose de me rembourser 50e par mois que puije faire ?